

Droit de parole

+44 1249 661 791 ou <https://wrs.expolink.co.uk/wpp>

Toutes les personnes travaillant au sein de WPP et de ses filiales devraient pouvoir discuter confortablement de leurs préoccupations, par exemple si vous pensez qu'il y a eu violation du règlement ou des codes de conduite de WPP.

En premier lieu, nous vous encourageons à discuter de toutes préoccupations que vous pourriez avoir avec votre responsable direct ou d'autres managers. Cependant, nous comprenons que ceci n'est pas toujours possible, et nous voulons faire en sorte de toujours vous accorder la possibilité de vous exprimer.

WPP a mis en place Droit de parole, une assistance téléphonique gratuite et confidentielle permettant aux employés, contractuels, consultants, fournisseurs, et tous les tiers de signaler leurs préoccupations concernant des pratiques commerciales ou comportements observés chez WPP ou ses sociétés opérationnelles. C'est un service indépendant qui protège l'anonymat de toute personne ne souhaitant pas être identifiée.

Quel type de problème puis-je signaler avec le service Droit de parole ?

Droit de parole peut être utilisé pour signaler toutes les préoccupations que vous pensez ne pas pouvoir soulever directement auprès de vos responsables ; qu'il s'agisse d'arrangements commerciaux inappropriés, de questions de confidentialité des données, de sécurité, de présomption de corruption, de fraude ou de risques et de santé. Vous pouvez aussi l'utiliser si vous pensez que certaines personnes sont traitées de façon inacceptable, par exemple en raison de discrimination, d'intimidation ou de harcèlement.

Comment puis-je signaler mes préoccupations avec la ligne Droit de parole ?

L'utilisation de la ligne Droit de parole est volontaire et entièrement confidentielle. Le service est disponible 24 heures sur 24 au :

+44 1249 661 791 ou <https://wrs.expolink.co.uk/wpp>

La ligne Droit de parole est gérée par Expolink, une entreprise tierce sans lien avec WPP. Expolink opère Droit de parole pour WPP partout dans le monde et dans de nombreuses langues.

Remarque :

1. Vous n'avez pas besoin de donner votre nom lorsque vous appelez Droit de parole (à moins que vous le souhaitiez) ;
2. Votre appel ne sera pas enregistré ;
3. Expolink communiquera votre plainte à un membre senior de l'équipe juridique de WPP ;
4. Aucune information relative à votre appel ne sera conservée par Expolink après sa réception par WPP.

Si vous préférez ne pas parler à quelqu'un en utilisant la ligne Droit de parole, vous pouvez envoyer vos préoccupations en ligne via ce lien :

<https://wrs.expolink.co.uk/wpp>

Toutes les préoccupations soulevées, que ce soit via le service d'assistance téléphonique ou en ligne, seront traitées de façon confidentielle et feront l'objet d'un examen rapide et approfondi et, le cas échéant, d'une enquête.

Autres informations

WPP ne tolère aucune forme de représailles contre les personnes signalant leurs préoccupations. Nous nous engageons à fournir un moyen sûr et confidentiel aux personnes ayant de réelles préoccupations de les communiquer, et de le faire sans crainte de représailles.

Si vous soulevez une préoccupation, veuillez noter que, pour des raisons légales, nous ne pouvons pas vous fournir de rapport sur la façon dont l'enquête ultérieure sera conclue.

Les codes de conduite de WPP peuvent être consultés ici :

<http://www.wpp.com/wpp/about/howwebehave/governance/>